



BULLETIN D'INSCRIPTION

↳ *NOM* :

↳ *PRENOM* :

↳ *NOM DES PARENTS* :

↳ *DATE DE NAISSANCE* :

↳ *ADRESSE* :

↳ *TELEPHONE PORTABLE* :

↳ *E-MAIL (EN MAJUSCULE)* :

↳ *NIVEAU* :

↳ *JOURS* :

Partie réservée à l'école de danse

↳ *COTISATION* :

↳ *REGLEMENT* :

↳ *CM* : *PS* : *DT image* : *Decharge* :



DECHARGE DE RESPONSABILITE

J'ai bien compris que la pandémie actuelle de coronavirus covid-19 impose à la population des risques accrus de contracter une maladie potentiellement grave et que toute sortie de mon domicile est un facteur aggravant.

J'ai été informé des mesures de prévention qui sont mises en place pour les cours qui me sont proposés mais aussi que le risque n'est pas totalement contrôlable.

Je certifie respecter les recommandations qui me sont données quant à ma mise en auto-quarantaine si je venais à présenter des signes d'infection par le covid-19 afin de ne pas mettre en danger les autres élèves.

J'accepte donc de venir à mes cours de danse, en respectant toutes les consignes de sécurité et de distanciation sociale car nous estimons mes professeurs et moi que toutes les précautions ont été prises afin de diminuer au maximum le risque de contamination, et en aucun cas je ne pourrai tenir mes professeurs et l'association Chorelys Danses et Compagnie pour responsable d'une quelconque contamination, et cela pour toute la saison.

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Le

Signature



Autorisation de droit à l'image et/ou la voix

CHORELYS DANSE CREATION

Objet : Autorisation de filmer et publier des images /voix

Je soussigné(e)

Nom : **Prenom** :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :@.....

Autorise, à titre gratuit, l'association CHORELYS DANSE CRÉATION

- A filmer et/ou enregistrer.....(nom et prénom de l'enfant)
- A effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images/enregistrements lors de projections à but non lucratif.
- A publier ces images/voix sur le groupe facebook de Chorélylys et l'instagram de chorelys

Ce contrat est reconduit de manière tacite chaque année. La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent à signer ce formulaire en mon propre nom ou pour le nom de mon enfant dont je suis responsable.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à

le

signature

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : LES COURS

Les cours sont dispensés par des professionnels de la danse.

Chaque élève doit arriver à l'heure et être assidu tout au long de l'année.

Chaque parent (ou élève) doit avertir le professeur de l'absence de son enfant.

Chaque élève doit avoir la tenue demandée par le professeur en début d'année , les cheveux doivent être attachés.

Chaque professeur créera en début d'année un groupe WhatsApp afin d'échanger tout au long de l'année avec les adhérents. Le professeur ajoutera toutes les informations du cours.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION ET REGLEMENT

L'inscription est validée dans la mesure où le dossier reçu est complet : bulletin d'inscription dûment rempli, le droit à l'image, la décharge covid et le règlement intérieur signés, la cotisation annuelle payée.

La cotisation peut être payée par chèque ou espèces en une ou plusieurs fois (tous les chèques doivent être donnés à l'inscription).

Toute année commencée est due dans son intégralité.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif médical

Le certificat médical n'est plus obligatoire , il vous sera donc demandé de fournir, chaque année, le questionnaire de santé à télécharger sur internet ou si vous préférez un certificat médical.

ARTICLE 3 : LES LOCAUX

La salle de cours est accessible uniquement aux adhérents de l'association .

La présence d'une personne non adhérente est soumise à l'acceptation du professeur.

Aucun parent n'est autorisé à rester dans la salle pendant les cours .

Il est demandé à chaque élève de respecter les locaux.

L'association ne sera pas tenue responsable en cas de vol d'effets personnels .

ARTICLE 4 : DIVERS

Chaque adhérent et bénévole s'engagent à respecter et appliquer le présent règlement intérieur .

Ils s'engagent à le signer pour approbation.